

Comité Syndical du 15 décembre 2010

Compte-rendu d'activités de l'Etablissement du 7 octobre au 15 décembre 2010

Chers collègues,

La dernière réunion de notre Comité Syndical, le 7 octobre, à Orléans, a été l'occasion de débattre des orientations budgétaires 2011 pour notre Etablissement. A la lecture des propositions sur lesquelles nous aurons à nous prononcer tout à l'heure, vous aurez déjà pu constater qu'elles coïncident étroitement avec le parti pris de la construction d'un budget 2011 sans augmentation du montant total des contributions des collectivités membres, pour la 3^{ème} année consécutive.

La réunion d'octobre a également débouché sur l'adoption d'une délibération que l'on pourrait qualifier « de principe », sur la contribution de notre Etablissement au titre de la prévention et de la réduction du risque inondation sur le bassin de la Loire et ses affluents. Si, après l'étude de cas de l'OCDE, besoin était d'un soutien supplémentaire en faveur de notre stratégie, on pourrait le trouver dans le récent rapport conjoint des Nations unies et de la Banque mondiale, qui se sont penchées sur les risques naturels et les désastres qualifiés quant à eux de « bien peu naturels », pour insister sur l'utilité des mesures de prévention, dont l'efficacité est sous-évaluée.

Parallèlement, afin de rendre compte de manière synthétique de notre expérience et de notre savoir-faire en la matière, il est apparu opportun d'assurer la conception, la production et la diffusion d'un dépliant illustrant la diversité d'actions que l'Etablissement a conduites ou qu'il conduit pour le compte des collectivités. A l'attention de ceux qui n'en disposeraient pas déjà, il est prévu que ce nouveau produit d'information nous soit présenté cet après-midi.

De la même manière, il s'est avéré nécessaire de développer et de mettre à disposition des outils de visualisation du fonctionnement des ouvrages de Naussac et de Villerest, de nature à faciliter une meilleure appropriation des services conséquents qu'ils rendent. Le rôle essentiel que joue le barrage de Villerest dans le dispositif de réduction du risque inondation dans le bassin de la Loire ayant déjà été évoqué à plusieurs reprises en Comité Syndical, je ne reviendrai pas sur l'argumentaire développé à l'appui de notre demande de cofinancement de l'Etat et du FEDER pour l'opération de réparation des vannes. J'ose à peine faire référence au prêt de 250 M€ que la BEI vient de consentir à l'Etat portugais pour aider la région de Madère à restaurer les infrastructures détruites ou endommagées par les inondations de février 2010, notamment des ouvrages hydrauliques. Dans l'attente d'une confirmation du montant du soutien financier qui devrait nous être accordé, je signalerai simplement que la réalisation du batardeau a été lancée, conformément à l'échéancier fixé. En soulignant qu'il en va de la crédibilité de nos interventions.

Dans cet ordre de considérations, il me paraît important d'attirer votre attention sur le fait que notre Etablissement, dans le cadre du dispositif partenarial que constitue le plan Loire, continue d'assumer pleinement les missions qui lui ont été confiées, en particulier pour ce qui concerne l'animation de la plate-forme Prévention des inondations et de la plate-forme Recherche/Données/Information, dans une logique d'ouverture et de transparence. Dans ce contexte, les services de l'Etablissement ont également déployé des efforts importants pour que, au-delà même de ce qui avait été indiqué lors du Comité de gestion du plan Loire du 21 octobre, la remontée de dépenses effectuée ces derniers mois, à hauteur de près de 1,5 M€, permette d'éviter, pour cette année encore, un dégagement d'office des crédits européens. Ce sont autant de marges de manœuvre financière préservées jusqu'en 2013.

S'agissant précisément du programme opérationnel plurirégional Loire, il est significatif que la Commission européenne, dans une prise de position du 9 novembre sur l'avenir de la politique de cohésion, fasse référence à l'échelon du bassin fluvial en lien avec l'objectif de cohésion territoriale. Au titre du renforcement de la gouvernance, il est précisé que : « A l'avenir, il conviendrait de se demander si l'architecture réglementaire de la politique de cohésion ne devrait pas autoriser une plus grande souplesse dans l'organisation des programmes opérationnels afin de mieux refléter la nature et la géographie des processus de développement. L'objectif serait que les programmes puissent être pensés et gérés non seulement aux niveaux national et régional, mais aussi, par exemple, [...] à l'échelon d'un bassin fluvial ».

Il me semble que cette reconnaissance croissante de la pertinence du bassin fluvial comme territoire d'intervention, plaide pour une approche pragmatique et constructive de l'exercice de révision à mi-parcours du plan Loire grande nature 2007-2013, intégrant au mieux les facteurs d'innovation, les volontés d'implication et les capacités d'action des différents partenaires. Plus particulièrement, quelques jours après qu'ait été proposée la stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube et ses 115 millions d'habitants, la question de la lisibilité et de la visibilité des initiatives sur le bassin de la Loire et ses affluents reste plus que jamais d'actualité.

Parmi les éléments de réponse, on peut penser que figure la reconnaissance du rôle particulier d'opérateur joué par notre Etablissement, au service de la réalisation des missions confiées par ses collectivités membres, dans une triple logique de solidarité, de subsidiarité et d'économie d'échelle. D'une certaine façon, c'est ce qu'invite à considérer le Vice-président du Conseil d'Etat lorsque, à son tour, il recommande de renforcer le rôle des établissements publics territoriaux de bassin comme « maîtres d'ouvrage de droit commun ».

A ce stade, vous me permettrez de vous informer de la réception avant-hier de l'arrêté préfectoral en date du 6 décembre, portant retrait des communes de Saumur et d'Angers, et adhésion des Communautés d'Agglomération « Saumur Loire Développement » et « Angers Loire Métropole ».

I Réunions des instances de l'Etablissement

Depuis la dernière réunion du Comité Syndical, le 7 octobre, les commissions suivantes se sont tenues :

- ❖ le 4 novembre, le matin : Commission des usagers du soutien des étiages, consacrée à la présentation des orientations budgétaires pour la redevance 2011, précédée de la restitution des éléments de bilan de l'année 2010, concernant notamment la modernisation du système de gestion des crues et des étiages, ou encore les travaux réalisés sur les barrages de Naussac et de Villerest ;
- ❖ le 19 novembre, le matin : Commission mixte, consacrée à l'examen de dossiers concernant la Commission des finances et de la planification, la Commission aménagement et environnement, la Commission prospective et la Commission tourisme et culture ; parmi les différents points d'information à l'ordre du jour, on relèvera celui sur l'avancement de l'opération de réparation des vannes du barrage de Villerest, ou encore des études au titre de la prévention et réduction du risque inondation dont l'Etablissement assure la maîtrise d'ouvrage ;
- ❖ le 15 décembre, le matin : Commission des finances et de la planification, présidée par M. HURTIGER, et consacrée principalement à l'examen des projets de budgets principal et annexe 2011.

Dans l'après-midi du 19 novembre s'est tenue une réunion du Bureau présidée par le 1^{er} Vice-Président, M. LE SCORNET. Dix-sept délibérations ont été approuvées à cette occasion, concernant notamment la signature d'un avenant n° 7 à la convention de location avec le BRGM pour le siège de l'Etablissement, la demande d'autorisation de vidange éventuelle du barrage de Villerest dans la perspective de la visite de sûreté de 2012, le recours à une assistance juridique pour l'octroi de cofinancements des mesures dans le cadre de la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire et ses affluents, ou encore l'attribution de subventions à des projets de recherche et/ou d'intégration de données.

II Réunions dans le cadre du plan Loire grandeur nature et avec nos partenaires de bassin

Au titre de son intervention dans le cadre de la plate-forme Recherche/Données/Information du plan Loire, l'Etablissement a organisé :

- ❖ les 13 et 14 octobre, au Conseil régional des Pays de la Loire à Nantes, une réunion du Conseil scientifique et le 4^{ème} Rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires ligériens ;
- ❖ les 29 et 30 novembre, au Conseil régional Limousin à Limoges, un atelier « jeunes chercheurs » et la 11^{ème} réunion d'animation de la plate-forme RDI ;
- ❖ le 4 décembre, à Tours, une table ronde sur le thème des changements climatiques et de leurs impacts sur les paysages ligériens, dans le cadre des huitièmes Rendez-vous du Val de Loire.

Parallèlement, dans le prolongement de l'audition du 11 février 2010 sur le thème « *Cohérence et articulation des initiatives au titre de la gestion des risques d'inondation sur le bassin de la Loire et ses affluents* », l'Etablissement a organisé une réunion de la plate-forme Prévention des inondations, le 24 novembre, au Conseil régional du Centre à Orléans.

Par ailleurs, il peut être fait mention des participations suivantes de l'Etablissement :

- ❖ le 8 octobre, à Orléans : une réunion d'échange avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer sur le projet de plan de prévention des submersions marines et des crues rapides
- ❖ le 21 octobre, à Orléans : le Comité de gestion du plan Loire, précédé, le matin, d'une réunion d'échange sur la révision à mi-parcours du CPIER et du PO plurirégional Loire ;
- ❖ le 2 novembre à Nantes : une réunion du Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI)
- ❖ le 2 décembre à Orléans : une réunion de la Commission relative au milieu naturel aquatique (COMINA)
- ❖ le 9 décembre, à Orléans : le Comité de bassin Loire-Bretagne.

Dans un registre plus technique, on signalera l'exercice inondation-évacuation mené fin octobre à Orléans, auquel ont assisté les services de l'Etablissement. On indiquera enfin l'audition début novembre de la direction de l'Etablissement par M. GERARD, du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable, dans le cadre de l'audit de la politique de prévention des risques naturels et hydrauliques dans le Cher et l'Indre.

III Réunions avec nos collectivités membres

A titre indicatif, notamment du parti pris d'association des collectivités au suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage de notre Etablissement, de nature à fluidifier les échanges d'information et à renforcer les liens opérationnels, on fera simplement référence aux réunions suivantes :

- ❖ le 8 octobre, au Conseil général de la Haute-Loire au Puy-en-Velay : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, suivi d'une réunion en présence notamment du Président ROCHE, relative à la gestion du patrimoine foncier de l'Etablissement sur le site de Serre de la Fare, et plus précisément à un échange avec les principaux acteurs concernés, sur les conditions et modalités d'une gestion globale du site, dans le cadre d'un dispositif juridique de longue durée ;
- ❖ le 12 octobre, au Conseil régional d'Auvergne à Chamalières : en présence de M. BOUCHARDY, Vice-président de la Région, un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, en particulier les actions confiées à l'Etablissement dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement durable de la rivière Allier ;

- ❖ le 20 octobre, à Avermes : 5^{ème} réunion de concertation de l'étude « 3P » Allier ;
- ❖ le 4 novembre, à Angers : réunion de lancement, en présence de M. CHAUVEAU, Président de la CLE du SAGE Loir, de l'étude de réduction du risque inondation dans le bassin du Loir ;
- ❖ le 23 novembre, à Montpellier : à l'invitation du Conseil régional Languedoc-Roussillon, participation à la Conférence régionale sur les inondations, avec un stand d'exposition consacré à la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques, en lien avec la réalisation de diagnostics en Lozère ;
- ❖ le 26 novembre, au Conseil régional du Centre à Orléans : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, intégrant des éléments d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan Loire 2007-2013 ;
- ❖ le 30 novembre, à Villerest : réunion de présentation de l'avancement des travaux sur les vannes du barrage, en présence de Mme SARLES ;
- ❖ le 8 décembre, au Conseil général de la Nièvre à Varennes-Vauzelles, puis à la Communauté d'agglomération de Nevers : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, en particulier ceux dans le domaine de la prévention et la réduction du risque inondation ;
- ❖ le 13 décembre, au Conseil général du Loiret à Orléans, puis le 14 décembre, au Conseil général d'Indre et Loire à Tours : un point technique, administratif et financier sur l'ensemble des dossiers en cours.

IV Autres réunions

En complément de la participation à la dernière réunion des directeurs d'EPTB, suivie d'une réunion technique avec le Ministère de l'Ecologie sur la gestion territoriale de l'eau (Cholet, le 24 novembre), on signalera le retour d'expérience présenté par l'Etablissement concernant l'effacement du barrage du Fatou, cela dans le cadre du colloque de l'AFEPTB sur le thème « *Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire* ».

Enfin, on indiquera les interventions :

- ❖ du directeur général des services, lors de deux tables rondes consacrées à la directive « Inondation » : l'une organisée à Bruxelles le 29 octobre, par des régions françaises, allemandes, italiennes et polonaises, en partenariat avec les services de la Commission européenne, l'autre à Paris le 17 novembre, à l'initiative du CEPRI, dans le prolongement de son assemblée générale du même jour ;
- ❖ du directeur de l'eau et de l'exploitation, sur le thème de l'implication des EPTB dans l'aménagement et la gestion des eaux, lors du Salon des Maires, à Paris, le 23 novembre ;
- ❖ du directeur du développement et des relations extérieures, sur la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire et ses affluents, dans le cadre du Salon EXPOPROTECTION, salon de la prévention et de la gestion des risques, à Villepinte, le 4 novembre, et sur le « Dialogue entre scientifiques et gestionnaires de bassin versant », à l'occasion d'une Conférence organisée à Bonn, le 7 décembre, dans le cadre du *Global Water System Project*.

Je reste bien entendu à votre disposition, ainsi que les services de l'Etablissement, pour vous apporter toute précision que vous jugeriez utile.

Jean GERMAIN